

La thématique des agglomérations résilientes était au programme de la conférence annuelle d'AggloY

La conférence annuelle de l'agglomération yverdonnoise s'est tenue mercredi 6 novembre 2024 dernier à la salle du Conseil communal de Grandson. Après l'allocution d'ouverture de MM. Antonio Vialatte, Syndic de Grandson et Pierre Dessemontet, Président du Comité de pilotage AggloY et Syndic d'Yverdon-les-Bains, plusieurs orateurs ont développé des sujets sur la thématique **des agglomérations résilientes**.

Mme la Présidente du Conseil d'Etat vaudois et Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport, Christelle Luisier, a présenté le plan climat 2024 visant à accroître les capacités d'adaptations et de résilience des agglomérations. Après une brève introduction à la politique climatique du Conseil d'Etat vaudois, elle a corrélié les aspects climatiques aux problématiques d'aménagement du territoire, notamment au sein des agglomérations qui font face à de nombreux défis et pour lesquelles la résilience est d'autant plus importante.

S'en est suivi une présentation de Mme Léa Gillioz, urbaniste au Service du développement territorial du Canton du Valais, sur la mise en pratique de leur guide « La nature en ville et village ». Ensuite, une table ronde réunissant l'oratrice, M. Antoine Sauser, adjoint au Chef du Service mobilité, environnement et infrastructures d'Yverdon-les-Bains et M. Ronei Falvino, responsable du bureau d'agglomération, a abordé la thématique aux différents échelons : communal, cantonal et régional.

Pour terminer, un état des lieux des aménagements de mobilité prévus pour répondre aux enjeux climatiques a été présenté par Mme la Conseillère d'Etat et Cheffe du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, Nuria Gorrite. Dans un contexte climatique de plus en plus propice au dérèglement, elle a notamment relevé l'importance du développement de l'offre ferroviaire et des interconnexions afin d'encourager les habitants au report modal en faveur de la mobilité douce et des transports publics.

A l'issue des présentations, les participants ont pu profiter d'un moment convivial et informel autour d'un apéritif dinatoire.



Une nouvelle passerelle sur la Thièle

La passerelle des Cigarières a été installée le mercredi 23 octobre 2024. Sous les regards rivés vers le ciel, la colossale passerelle mesurant 52.5 mètres de long, 5 mètres de large et pesant 140 tonnes, a été posée tout en délicatesse. L'opération a nécessité une vingtaine d'ouvriers afin d'assurer la pose et la sécurité de la manœuvre.

Devisée à 2.3 millions de francs, **cette nouvelle passerelle bénéficiera d'une subvention fédérale de 180'000 francs dans le cadre du projet d'agglomération AggloY.**

Ce nouvel axe de mobilité douce permet de renforcer la liaison entre la gare et la zone commerciale de Bel-Air. Les cyclistes et piétons devront toutefois patienter encore un peu pour l'emprunter. Quelques travaux de mise en place et de revêtements doivent être finalisés avant l'ouverture officielle, prévue en cette fin d'année.



© Ville d'Yverdon-les-Bains / Upperview Productions



© Ville d'Yverdon-les-Bains / Upperview Productions